
UN RAPPORT QUI APPELLE UNE ACTION



Les recommandations qu'ont déposées le 1^{er} février dernier les membres du Comité d'étude sur la situation pastorale et financière du diocèse, continuent d'interpeller plusieurs personnes et de nombreux groupes. C'est un très bon signe de santé, car c'est sûrement un document à prendre au sérieux. Le Comité demeurera vigilant face aux réactions suscitées et accueillera volontiers observations et suggestions. Le président du Comité, M. Carmel Caouette, a été lourdement éprouvé, ayant subi récemment deux graves opérations. Devant ce nouvel événement, j'ai cru bon de reporter au 11 novembre 1995 la date du rapport définitif. Ce nouveau délai peut être des plus bénéfiques, non seulement aux membres du Comité, mais également à l'ensemble des diocésains et diocésaines. Après avoir pris l'avis des conseils diocésains, voici les décisions et les orientations que je prends et que je vous présente aujourd'hui, à la suite des recommandations reçues.

URGENCES PASTORALES

Dix paroisses sur trente-trois sont présentement sans prêtre résident. Plus que jamais il importe qu'un conseil paroissial de pastorale et un comité de finances soient effectifs dans chaque communauté chrétienne pour le 1^{er} janvier 1996. En octobre prochain, les membres des CPP se réuniront par zone pour une session pastorale. Le Comité d'étude nous a redit cette urgence. En réelle coresponsabilité avec le pasteur dûment mandaté, il y a nécessité que baptisés et confirmés assument de plus en plus des tâches et services au niveau de leur milieu, au nom même de leur foi en Jésus: éducation de la foi en famille, préparation aux sacrements : baptême, confirmation, pardon, eucharistie, mariage, onction des malades sans oublier les ordinations. À travers ces signes, la vie du Christ se manifeste: c'est important de les bien préparer pour mieux en vivre. Les divers comités ou encore les petites équipes sont là pour mieux nous faire saisir la signification de ces gestes et nous aider à approfondir ces démarches de foi. Le Comité d'étude insiste donc sur une prise en charge réelle des besoins du milieu par les paroissiens et les paroissiennes, en relation étroite avec leur curé. Il insiste sur l'échange des services avec les paroisses environnantes et avec l'ensemble de la zone. Cela pourrait aller jusqu'à la formation d'une équipe pastorale qui desservirait quelques paroisses, comme cela se fait déjà dans la Restigouche et dans Victoria.

En plus du conseil paroissial de pastorale et des comités nécessaires à la vie de la communauté, le Comité d'étude a souligné l'importance d'investir dans la recherche et la formation de futurs prêtres et d'agents et agentes de pastorale; il s'est préoccupé de la création éventuelle d'un séminaire diocésain à Edmundston. La mise en place d'une pastorale vocationnelle dans chacune des paroisses au cours des mois d'avril et de mai, à l'aide du programme « L'Appel », devrait contribuer à raviver cet intérêt primordial pour notre Église. Les réflexions et les recherches actuellement en cours devraient permettre l'ouverture d'un séminaire diocésain en août prochain; c'est une oeuvre indispensable; peu à peu on aménagerait ce séminaire au presbytère de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Notre École de la Foi qui fêtera le 30 avril prochain ses dix ans d'existence, poursuivra sa mission de la formation biblique des gens de chez nous. Un service de formation pastorale sera en place pour septembre prochain : le 27 mai prochain, une journée d'information sera donnée à ce sujet au Centre diocésain. Puissent ces dispositions nous aider à franchir de nouvelles étapes de notre vie en Église diocésaine.

PRUDENCE, VIGILANCE, CRÉATIVITÉ

En regardant l'état actuel des revenus et des dépenses des paroisses et de l'ensemble du diocèse, le Comité nous a incités à la prudence, à la vigilance mais aussi à la créativité. Les effets de la crise économique se font

encore sentir; le nombre de personnes qui contribuent régulièrement au financement des paroisses, a sensiblement diminué; il y a un désir manifeste d'investir plus en pastorale que dans le béton, etc. Le Comité recommande alors un moratoire sur toute nouvelle construction et une autorisation explicite pour toutes réparations excédant 15 000 \$ dollars : cette recommandation est effective à partir du 1^{er} avril 1995. Cela ne veut pas dire que l'on ne peut ni construire ni réparer, cela veut dire qu'il faut des raisons supplémentaires pour le faire et qu'on ne le fait qu'en toute nécessité, avec une très grande prudence et avec l'assentiment de l'évêque et de son conseil des affaires économiques.

En plus du moratoire à observer, le Comité nous invite à regarder très attentivement à l'utilisation quotidienne des édifices que nous possédons ou que nous gérons. Pouvons-nous faire mieux en faisant autrement? Par exemple, peut-on réaménager tel presbytère pour des fins communautaires? Doit-on le garder, le transformer, l'utiliser autrement ou encore s'en départir? C'est d'ailleurs le même principe que le Comité met de l'avant pour la garde ou non du Centre diocésain. Avons-nous les moyens de garder tel ou tel édifice? Doit-on l'utiliser autrement ou même s'en départir? Est-il possible que d'autres organismes viennent se joindre aux services diocésains, aux presbytères existants? La recherche doit se poursuivre.

À sa rencontre du 17 mars, le Comité d'étude insistait sur la nécessité de poser quelques gestes concrets qui manifesteraient notre désir d'alléger le poids des dépenses et d'aller chercher possiblement d'autres revenus : petit à petit, sans brusquer, mettre en place de nouveaux réaménagements, utiliser au maximum ce que nous avons. Les membres du Comité se montraient confiants face à l'avenir : toute cette période de réflexion est des plus bénéfiques pour mieux comprendre les défis actuels et les relever ensemble.

DÉFICIT ZÉRO

C'est dans cet esprit et en accord profond avec les conseils diocésains que nous avons revu l'ensemble de nos prévisions budgétaires en visant un DÉFICIT ZÉRO et ce, dès la présente année. Pour réaliser cela, nous comptons sur votre précieuse collaboration et votre constante générosité. Nous ne ferons pas l'embauche de nouveaux animateurs : une équipe salariée des plus restreintes assurera l'animation pastorale et fera appel à la collaboration de personnes bénévoles, notamment en pastorale missionnaire, catéchétique et liturgique ainsi qu'en communications sociales. Les services techniques donnés au Centre de ressourcement feront l'objet d'une attention particulière, principalement au niveau des repas et des frais de séjour.

SOLIDARITÉ ET GRATITUDE

Pour ma part, j'exprime à nouveau ma gratitude à chacun des membres du Comité d'étude : M. Paul Arsenault, M. Carmel Caouette, M. Arthur Desjardins, Sr Jeannette Doucet, Mme Ginette LeBlanc, M. Rino Nadeau, M. Ronald Ouellette, M. Maurice Picard, P. Armand Plourde. Je leur dis à nouveau ma solidarité : les recommandations et orientations qu'ils nous proposent, peuvent nous aider à relever avec courage et sérénité les défis auxquels nous sommes confrontés. À Monsieur Caouette en particulier, j'exprime mes souhaits de prompt et complet rétablissement. Bonne semaine!

+ François Thibodeau ym

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque d'Edmundston

« Quelques mots de notre Évêque » (29 mars 1995)